

la DÉMARCHE

A - DIAGNOSTIC

1 - Réalisation d'un inventaire des milieux naturels protégés et recensement des opportunités correspondant à des besoins non satisfaits pour des espèces représentatives de notre biodiversité, avec cartographie précise de l'existant.

2 - Identification et hiérarchisation des secteurs à fort enjeu écologique méritant la mise en oeuvre de dispositifs de protection ou de restauration complémentaires.

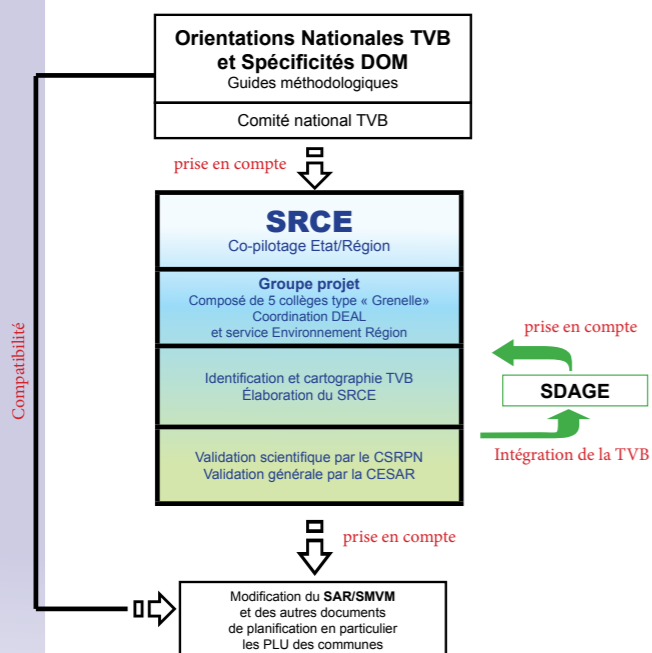
3 - Description de la méthodologie utilisée pour les mesures à prendre afin d'améliorer les continuités écologiques.

Beaucoup de secteurs identifiés pour intégrer la TVB peuvent se trouver en compétition avec des aménagements, du bâti et sont déjà très équipés. Ils devront faire l'objet d'une réhabilitation, d'un changement d'usage ou d'amélioration en dialogue avec les acteurs et les usagers de la zone considérée.

Tous les espaces sont concernés ; qu'ils soient forestiers, agricoles, en friches ou urbanisés ils comportent chacun un intérêt. Ce sont autant de « niches écologiques » possibles. Les espèces de biodiversité patrimoniale, endémique ou même ordinaire sont à prendre en compte.

Abeilles, fourmis, hérons garde-boeuf ... ont tous un rôle déterminant à jouer dans le fonctionnement des écosystèmes tout autant que d'autres espèces prestigieuses ou emblématiques telles que le Pic de Guadeloupe ou la Couresse des Saintes.

B - ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE



Tout au long de la démarche « Mise en oeuvre du porteur à connaissance » auprès des publics spécialisés concernés et campagne d'information à l'attention du grand public.

- **DOM** : Départements d'Outre Mer
- **CSRPN** : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
- **CESAR** : Commission d'Elaboration du SAR
- **SAR** : Schéma d'Aménagement Régional
- **SMVM** : Schéma de Mise en Valeur de la Mer
- **PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- **SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATIONS UTILES

DES DOCUMENTS POUR EN SAVOIR PLUS :

- L'ouvrage collectif « La biodiversité à travers des exemples, les réseaux de la vie » 2008 CSPNB (196p). <http://www.ecologie.gouv.fr/La-biodiversite-Les-reseaux-de-la.html>
- Le dossier TVB de la revue Espaces naturels, n°34 d'avril 2011 (p.20 à 33) : <http://boutique-en-ligne.espaces-naturels.fr/media/downloadable/files/links/r/e/revue-34.pdf>
- La monographie : L'arbre, la rivière et l'homme (57 p.) <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/01-66.pdf>
- Le livret : Identité Écologique des Iles de Guadeloupe publié par le Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement - Réalisation CBIG 2011 (50 p.) <http://www.ccee-guadeloupe.fr>
- Le dépliant de l'ONEMA : la continuité écologique <http://www.onema.fr/IMG/pdf/plaquettes/GP-continuite-ecologique.pdf>
- La rubrique TVB sur le portail du Ministère de l'Écologie <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-Trame-verte-et-bleue,1034-.html>
- La documentation du site internet dédié à la TVB <http://www.trameverteetbleue.fr>

CONTACT

Pierre BOESCH tél 0590 41 04 58
pierre.boesch@developpement-durable.gouv.fr



Conserver la Nature c'est conserver toutes ses potentialités et préserver l'avenir!

Participez à l'émergence de la trame verte et bleue de la Guadeloupe pour une nature ININTERROMPUE

Novembre 2011

DEAL Guadeloupe - La Trame Verte et Bleue de la GUADELOUPE
Directeur de la publication : Daniel NICOLAS - Conception éditoriale et rédaction : Pierre BOESCH - Conception et réalisation graphique : Thierry MOUTOU - Crédits photos : DEAL - CETE - Remerciements pour leur collaboration : Patricia HAUTCASTEL - Didier LOPEZ - Pascale FAUCHER

La TRAME VERTE ET BLEUE de la Guadeloupe



Des connections écologiques à rétablir ou à préserver



Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe

LE CONSTAT

Une forte érosion de la biodiversité, due notamment aux activités humaines : fragmentation du territoire, surexploitation des ressources (pêche, chasse, déforestation...), introduction d'espèces exotiques envahissantes, pollutions diverses..., mais également due à des phénomènes naturels tels les cyclones ou les éruptions volcaniques, sans oublier le changement climatique dont on commence tout juste à découvrir les premiers effets sur le milieu naturel.

Objectif : c'est pour freiner et enrayer la perte de biodiversité que la démarche Trame verte et bleue s'est mise en place.

QUELQUES DÉFINITIONS POUR MIEUX COMPRENDRE

la Trame Verte et Bleue (TVB) est semblable aux maillons d'une chaîne vivante permettant les échanges entre toutes les espèces, en interaction et en équilibre avec les activités humaines.

En utilisant cette image, on peut affirmer qu'il existe des maillons « verts », la trame verte, composés de forêts, pâturages, cultures, haies... et des maillons « bleus », la trame bleue, composés de sources, de rivières, de zones humides, de mares, d'étangs... Tous ces maillons sont autant de lieux vitaux pour nos espèces.

L'ensemble de ces deux composantes, verte et bleue, est appelée Trame Verte et Bleue. Cette trame constitue un réseau écologique. Dans notre contexte insulaire, la trame est le siège d'intenses échanges fonctionnels entre les espèces et les milieux.

LA PROBLÉMATIQUE DE LA FRAGMENTATION

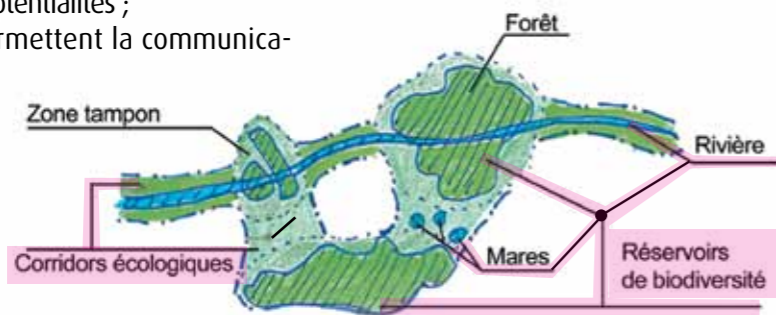
Le réseau de ressources et d'échanges de la Trame Verte et Bleue existante est de plus en plus perturbé aujourd'hui par le phénomène de la « fragmentation » de l'espace : morcellement ou suppression de la forêt et des mangroves, constructions disséminées, équipements faisant obstacles, pollutions ...

La reconstitution de ce réseau passe par le rétablissement des « continuités écologiques » pour la survie des espèces, en leur permettant notamment de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer, de se déplacer. Ce réseau, en harmonie avec les exigences de l'espèce humaine, représente alors un outil d'aménagement durable du territoire.

LE RÉTABLISSEMENT DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Les continuités écologiques doivent permettre de relier les zones ressources, les « réservoirs de biodiversité » par des « corridors écologiques » aux configurations très diverses mais toujours fonctionnelles. Les réservoirs de biodiversité sont des zones où la biodiversité dispose des plus fortes potentialités ;

les corridors permettent la communication entre les réservoirs de biodiversité et constituent les voies de déplacement privilégiées empruntées par la faune.



REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA TVB

LE CONTEXTE

DES ATOUTS MAIS AUSSI DES CONTRAINTES ET DES DISPARITÉS :

En Guadeloupe, la biodiversité est riche mais les contraintes qui pèsent sur elle sont très fortes.

Quelques chiffres de cette richesse :

1863 plantes vasculaires

208 espèces d'oiseaux

31 espèces de reptiles terrestres

13 espèces de chauve-souris

la Guadeloupe est l'un des 34 « points chauds » de la biodiversité mondiale

Le littoral est particulièrement convoité, ce qui a structuré de nombreux espaces côtiers. On constate également un phénomène de « mitage » pour de vastes parties de territoire affectées par la construction d'habitations spontanées et de voiries très denses (exemple de l'habitat dispersé des « Grands Fonds » ou d'habitat linéaire le long des routes, des rivières et sur la côte).



QUELQUES EXEMPLES D'OBSTACLES AUX CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES :

Sur certaines rivières, des ouvrages non équipés de passe à poissons font barrage ; les axes routiers importants bloquent la circulation de la petite faune ; nos clôtures de jardin sont souvent trop hermétiques ; dans les champs de cannes ou de bananes les plus vastes, les haies, véritables couloirs de déplacement des espèces, ont disparu.

UNE LOGIQUE DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE RÉGIONAL À LA PARCELLE :

Face à cette situation, il faut avoir une vision de la Trame Verte et Bleue à la fois générale pour tout l'archipel, mais aussi très précise sur le terrain. Les échelles de travail doivent s'emboîter les unes aux autres : à l'échelle du territoire, la réflexion porte sur les grands ensembles naturels et aménagés pour discerner les axes majeurs des connections écologiques. C'est l'échelle des bassins versants, des massifs forestiers ou des grandes zones humides. A l'échelle communale, le débat se situe au niveau des parcelles cadastrales constituant le maillage fin de la trame et retenues pour leurs qualités fonctionnelles.

Le repérage de la Trame Verte et Bleue à tous ces niveaux permettra d'avoir une vision cohérente de l'utilisation de l'espace ; ceci débouchera sur la rédaction du **SCHEMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE**.

L'Etat et la Région Guadeloupe unissent leurs efforts pour réaliser ce travail

QUE PEUT-ON FAIRE ? QUE DOIT-ON FAIRE ?

- **Organiser** la concertation entre tous les acteurs : sensibiliser les élus, les décideurs et les différents partenaires impliqués dans l'aménagement du territoire.
- **Instaurer** le dialogue entre les différents usagers du territoire.
- **Intégrer** la TVB dans tous les documents de planification ainsi que dans les plans de gestion et d'aménagements.
- **Cibler** des opérations prioritaires et démonstratives de restauration et de réhabilitation de la TVB : un cours d'eau, une zone humide, une coupure verte dans un tissu urbain.
- **Développer** la solidarité et une vision multi-usages au sein des filières économiques en milieu rural et urbain: forêt, agriculture, pêche, construction, équipements de biens collectifs ou privés.
- **Mettre en évidence** la valorisation économique de la biodiversité et la « valeur ajoutée » générée par la mise en place de la TVB : (amélioration du cadre de vie, services écologiques, santé et sécurité des populations, emplois directs et indirects).
- **Retrouver l'identité du territoire** au sein des paysages caractéristiques de l'histoire, de la géographie et de l'âme guadeloupéenne.

En rétablissant les continuités écologiques l'homme favorise la libre circulation des êtres vivants : il refait passer le courant, il devient un « Passeur »

observons le cas de la trame bleue en Basse-Terre :

